

Date de convocation : 02 septembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 7

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2015**

L'an deux mil quinze, le sept du mois de septembre, le conseil municipal de la commune s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Mesdames Annick RENAULT, Mauricette ROBÉ, Monique GUILLOU, Dominique RAULT Messieurs Nicolas FALLEMPIN et Dominique DAVID.

Etait excusée : Madame Isabelle GRIMAL et Monsieur Denis FALLEMPIN

Secrétaire de séance : Madame Annick RENAULT

### **1/APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

Le compte-rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité des présents.

### **2/ DÉLIBÉRATION LOCATION DU BARNUM**

Le conseil municipal fixe le tarif de location du barnum :

- 80 € pour les habitants d'Aubigné
- 100 € pour les hors commune
- 120 € pour les hors commune avec montage
- Caution : 1 000 €

Un contrat de location comportant les précautions à prendre lors du montage et démontage sera établi à chaque location.

### **3/ DEVIS NUMÉRISATION DU PLU**

Le service instruisant les demandes d'urbanisme de la commune a besoin d'un plan numérisé du PLU.

Un devis avait été établi par le cabinet URBANIS'M.

Monsieur CORNU, du service instructeur, propose de numériser notre PLU sur son temps de travail dédié à la Communauté de Communes de Thouarcé.

### **4/ POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE**

• 47 élèves ont fait leur rentrée à l'école et ils seront 49 en janvier. Une nouvelle directrice a été nommée, Madame Tiphaine MORTIER. Une assistante de vie scolaire est présente et une stagiaire sera accueillie en cours d'année dans le cadre de sa fonction au CAP petite enfance.

#### **• CONTRAT DE TRAVAIL DE L'ATSEM**

Madame Marie-Cécile DRONNEAU, ATSEM, est engagée chaque année en CDD et il y a lieu de renouveler son contrat.

Considérant qu'elle intervient en qualité d'ATSEM dans la classe maternelle et qu'elle assure également l'entretien des locaux et la surveillance ponctuelle de la restauration scolaire, il lui est proposé un contrat de 33 h hebdomadaire annualisé débutant le 31 août et se terminant le 5 juillet 2016.

### • CANTINE SCOLAIRE

L'effectif des enfants qui déjeunent à la cantine est en augmentation et le nombre de tables et de chaises est insuffisant. Il est proposé de prendre les anciennes chaises qui étaient au presbytère et de prévoir l'achat d'une table.

**Inscription à la cantine** : afin de limiter les feuilles navettes et les relances aux familles, les parents dont les élèves déjeunent tous les jours à la cantine peuvent les inscrire « à l'année ». En cas d'absence, ils devront prévenir comme ils le font actuellement pour annuler les repas.

Un courrier sera adressé aux familles avec la prochaine feuille navette (proposer la feuille d'inscription mensuelle et la feuille annuelle).

**Impayés** : une famille n'a pas réglé les repas. Elle ne s'est pas présentée en mairie et n'a pas retiré son courrier recommandé. Le trésor public sera informé de ces démarches et il lui sera demandé les possibilités pour recouvrer les sommes dues.

### 5/ REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT AU PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal donne son accord pour rembourser les frais de déplacement au personnel communal si un accord préalable au déplacement a été donné sous la forme d'un ordre de mission.

### 6/ TRACTEUR

Le conseil municipal décide de céder à titre gratuit le tracteur de la commune qui était hors d'usage et ainsi de résilier l'assurance.

Dès le certificat de vente rempli, un courrier devra être adressé à la SMACL.

### 7/ REMBOURSEMENT DES FRAIS TÉLÉPHONE

Monsieur Florian CAILLEAU utilise son téléphone portable personnel pour les besoins de la commune. Aussi, le conseil municipal décide de l'indemniser à hauteur de 24€ par an (montant du forfait FREE).

### 8/ TRANSLAYON

Le conseil municipal donne son accord de principe pour accueillir la Translayon en 2016.

### 9/ UTILISATION DE LA SALLE DE FAVERAYE-MACHELLES

Monsieur le Maire a rencontré son homologue de Faveraye-Mâchelles sur la possibilité d'utiliser leur salle 6 à 7 fois par an. Pour mémoire, la commune d'Aubigné-sur-Layon avait participé au financement de leur salle de sport.

Monsieur le Maire de Faveraye-Mâchelles fera des propositions de tarifs.

### 10/ QUESTIONS DIVERSES

- 4 octobre : accueil d'une randonnée de vieilles voitures : prévoir le stationnement.
- Signalisation verticale rue du 19 mars 1962 : le stop, n'existe plus pour la sortie du lotissement. Pour la sécurité des usagers il est décidé de remettre la rue du 19 mars 1962 prioritaire. Monsieur Nicolas FALLEMPIN se charge d'installer une nouvelle signalisation réglementaire en utilisant les panneaux disponibles dans l'atelier municipal. Un arrêté sera pris.
- Problème des bouches d'égouts bruyantes : un devis a été demandé à l'entreprise LAHAYE.
- Travaux de voirie : ils sont en cours mais des difficultés de communication entre le bureau d'études et la communauté de communes de Thouarcé retardent les chantiers.
- SMITOM : Monsieur Dominique DAVID est nommé suppléant en remplacement de Madame Annick RENAULT. Une réunion sur le thème « TAXE INCITATIVE » aura lieu le 25 septembre 2015.
- RATS : le problème est persistant. Les propriétés communales sont traitées mais il est important que les particuliers fassent également le nécessaire chez eux. Une communication sera faite dans le prochain AUBIGNOIS. Il est noté que les composteurs attirent les rongeurs qui sont pour eux un vrai garde-manger.

- PETITES CITES DE CARACTERE :
  - 40 ans de concept. Rassemblement à Châteaugiron (35) les 10, 11 et 12 septembre. Madame et Monsieur ROBÉ s'y rendront.
  - 30 septembre : conseil d'administration à Trèves Cunault.
  - 9 octobre : Assemblée Générale à Malièvre (Vendée)
- REGIE DE RECETTE : les régisseurs ne peuvent en aucun cas être les signataires des documents comptables. Aussi, le maire et les adjoints ne figureront plus dans la liste des régisseurs.
- ENCOMBRANTS : se débarrasser d'encombrants n'est pas toujours facile pour les personnes qui ne possèdent pas de moyen de locomotion pour aller à la déchetterie. Aussi, il est proposé que la mairie fasse le lien entre les personnes.
- CONGRES DES MAIRES : il aura lieu les 17, 18 et 19 novembre à Paris. Monsieur le Maire souhaite y aller et propose aux conseillers municipaux de l'accompagner.
- SECRETAIRE DE MAIRIE : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Tiffany va compléter son temps de travail à la mairie de Rablay-sur-Layon à compter du 8 septembre 2015. Ses jours de présence à Aubigné-sur-Layon sont modifiés. Désormais, elle sera présente le lundi et le vendredi toute la journée et le mercredi matin. Il serait souhaitable que Sophie intervienne aussi une journée complète au lieu de demi-journée.
- ENTRETIEN DES TREILLES COMMUNALES : Monsieur le Maire contactera le Président de l'association LEA afin de savoir si des vendanges sont programmées.
- Archives communales : Madame Catherine FALLOUX, archiviste, a prévu de finir sa mission à compter du 26 septembre.
- Cours de musique : suite à la demande de Monsieur DEPIERRE, professeur de musique, de disposer d'une salle pour donner des cours le mercredi sauf pendant les vacances scolaires, le conseil municipal propose la salle du Presbytère et fixe le montant du loyer forfaitaire à 500€. Une convention d'occupation des locaux sera rédigée pour la période allant du 2 septembre 2015 au 6 juillet 2016.
- La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le lundi 5 octobre 2015.

L'ordre du jour étant terminé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h45.

ROBÉ Pierre	FALLEMPIN Denis	FALLEMPIN Nicolas
GRIMAL Isabelle	RAULT Dominique	RENAULT Annick
ROBE Mauricette	Dominique DAVID	Monique GUILLOU